



Eclairage



KILIAN WINZ-WIRTH
ASSISTANT DOCTORANT
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

JOURNÉE CONTINUE: ENFIN UNE REPRISE DES DÉBATS?

Jusqu'à la semaine dernière, étais-je le seul à avoir l'impression que l'actualité est un enchaînement de sujets similaires? A en croire certaines discussions, ce sentiment est sans doute partagé par beaucoup. Mais la discussion sur des sujets de fond a repris avec «Ma journée à l'école», dont les projets pilotes vont démarquer dans les grandes communes du canton principalement.

«Ma journée à l'école» avait suscité de nombreuses réactions lors de son lancement. Par la suite, la thématique a très peu été reprise, car complètement écartée par le virus et ses vagues successives.

Les différents éléments présentés par le Canton montrent un potentiel extrêmement intéressant. Aujourd'hui, il s'agit d'apporter une attention sur deux éléments en particulier.

Premièrement, nous pouvons nous réjouir que le prix de la prestation soit indexé au revenu des parents: en réalité, il s'agit d'une mesure qui est étroitement liée à l'esprit de la réforme. En effet, comment aurait-il été possible de mener un projet qui travaille à la réduction des inégalités scolaires en proposant la même tarification à l'ensemble de la population?

Bien que les discussions soient sans doute encore à l'état de projet, proposer un système de tarification parfaitement équitable relèvera sans doute de l'impossible, car le coût de la prestation devra être plafonné contrairement au salaire des individus. Ainsi, il est fort probable que le ratio entre le prix plancher et le prix plafond en comparaison avec les revenus soit défavorable aux personnes

les moins riches.

Deuxièmement, le type d'activités proposées et la participation financière des communes sont des éléments qui doivent attirer notre attention en matière d'inégalités scolaires. Les ressources communales étant très hétérogènes tout comme le cadre spatial, ces contraintes doivent aussi être pensées à la lumière d'une production des inégalités scolaires.

IL EXISTE UN GOUFFRE GIGANTESQUE ENTRE UNE POLITIQUE À L'ÉTAT DE «PROJET PILOTE» ET SON DÉPLOIEMENT SUR L'ENSEMBLE D'UN TERRITOIRE.

Certaines communes jouissent d'un cadre plus propice au déploiement d'activités culturelles par exemple. Qu'en sera-t-il des élèves qui ne résident pas dans ces communes? Quel degré d'homogénéité des activités proposées souhaitons-nous sur notre territoire cantonal?

Par ailleurs, il est intéressant de noter que peu de petites communes se sont proposées pour faire partie des projets pilotes. Quelles seront les répercussions financières pour ces collectivités? Là aussi, les questions demeurent.

Prometteur, ce projet doit être élaboré dans ces moindres détails tout en tenant compte des diverses situations. L'ensemble des travaux en politique publique l'ont démontré: il existe un gouffre gigantesque entre une politique à l'état de «projet pilote» et son déploiement sur l'ensemble d'un territoire.

La réforme du cycle 3 en est la démonstration parmi tant d'autres



à l'échelle internationale: le projet peut fonctionner à l'état de projet pilote mais rencontrer un nombre important d'obstacles lors de sa mise en œuvre au niveau général.